

Conseil d'établissement

ÉCOLE CAMILLE-LAURIN ET ANNEXE

Date : Le jeudi, 26 octobre 2023
Heure : 17 h 45
Lieu : Salon du personnel

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée (Mme Rouleau)
Prise des présences et présentation des membres

Mme Sarah Milis
M. Jérôme Mercier
Mme Hassna El Moutaoukil
M. Christian Côté
Mme Vanessa Gallant
M. Pierre Pelletier
Mme Sandrine Thérroux-Morin
Mme Nathalie Desrochers
Mme Nargish Yeasmin

Absents :
Mme Sharonie Browne
Mme Véronique Lemay

2. Adoption de l'ordre du jour (Mme Milis)
Ajout du point 4.3

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2023 (Mme Milis)
Adopter à l'unanimité

4. Dossier où il est question d'adopter (Mme Rouleau)

4.1 Mise à jour du budget 2023-2024

Mise à jour du budget et présentation du budget.

Explication des différents fonds

F 1 Salaire des enseignants et professionnels, mobilier, frais de fonctionnement de bureau de l'école

F 3 Enveloppe salariale (certains postes et parties de postes)

F7 Certains salaires et sorties, certains contrats particuliers et achat de matériel

F8 Certains salaires et matériel pédagogique et périssable (budget de classe)

F4 Dons d'organismes ou autre (argent qui peut s'accumuler)

F9 Argent de transaction (argent des parents du début de l'année)

F6 Tous les salaires et argents du SDG

F6 Allocations supplémentaires (projets particuliers) et ajout de mesures par le ministère

** Aide aux parents, à voir au cours de l'année pour trouver une façon d'utiliser cet argent.

- Bonifier la banque de livres traduit du français aux langues parlées à l'école et bonifier la joujouthèque.
- Organiser des cours de langues pour les parents francophones afin qu'ils puissent communiquer sommairement avec les familles.

** Aide aux spécialistes. Pas de matériel d'investissement, mais plutôt des sorties ou encore de l'aide par un TES.

** Aide aux repas. Argent pour permettre à certaines familles de bénéficier d'une aide pour l'achat de repas. Argent pour achat de collations et projets particuliers autour de l'alimentation.

** Frais de civilité. Argent que le CE peut utiliser ou donner son approbation sur la façon de l'utiliser (400 \$).

(Voir le tableau en annexe pour la ventilation des fonds)

4.2 Résolution fonds 4 pour service de garde.

Le 27 février 2024, il y aura une sortie au biodôme et pour diminuer les coûts, l'autobus ne sera pas chargée aux parents. Nous utiliserons le fond 4 pour défrayer le surplus des coûts.

Résolution pour utiliser ce fond afin de payer le transport (666.46 \$) pour cette sortie.

Proposé par Mme. Milis

Secondé par M. Mercier

4.3 Sorties du service de garde

Cinéma Beaubien (présentation en matinée) utilisation de l'autobus de la ville

Frais de 5 \$

17 novembre

Proposé M. Mercier

Adopté à l'unanimité

5. Dossiers où il est question d'informer (Mme Rouleau)

5.1 Camille-Laurin Annexe - projet de rénovation intérieure et cour d'école (suivi de la dernière rencontre)

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/nouvelles/ecole-camille-laurin-annexe/>

Nous recevrons une lettre du centre de service.

Le projet aura lieu même si la lettre nous mentionne que le projet était refusé.

Les appels d'offres sont lancés et le financement provient d'une autre source.

Le projet est disponible en ligne.

5.2 Protecteur de l'élève et processus de plainte

<https://youtu.be/QJNLwUR2-3I>

Présentation du vidéo sur le fonctionnement du processus de plainte.

Cette vidéo sera envoyée aux parents par courriel.

Balises plus claires afin d'encadrer le processus de plaintes.

6. Varia

Aucun point

7. Période réservée au public

8. Tour de table des diverses instances représentées

8.1 Enseignants

L'halloween arrive à grand pas et les rencontres de bulletin

8.2 Service de garde

8.3 Personnel professionnel

Ateliers parents commencent avec les professionnels.

La gestion des écrans offert par le CREP (décembre).

Besoin de bénévoles pour la traduction français anglais et français espagnol pour le 9 novembre.

8.4 Intervenante communautaire scolaire

Projet avec Nancy avec les parents sur l'apprentissage du vocabulaire.

Le groupe de Nathalie et Nargish feront pour l'halloween un atelier de cuisine.

Nous avons reçu 60 habits de neige qui viennent d'être distribués aux familles.

9. Levée de l'assemblée

19h17

S.N





RÉSOLUTION 1 – 2023/10/26

Considérant : que le montant de l'autobus pour l'activité Biodôme (SDG) du 27 février 2024 est de 666.86 \$.

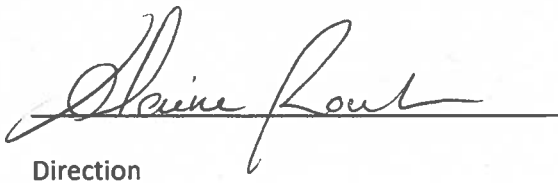
Considérant : que l'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités

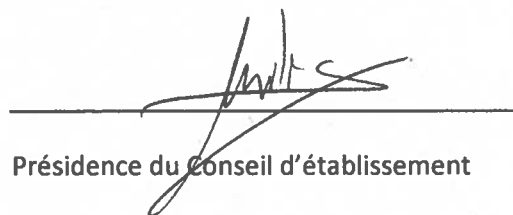
Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Camille-Laurin accepte de transférer un montant de 666.86 \$ pour permettre la tenue de cette activité.

Proposée par : Jérôme Mercier

Appuyée par : _____

Adoptée par : unanimité


Direction


Présidence du conseil d'établissement

